

**MAIRIE D'ORLÉAT**4 rue de Fougères  
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2024

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 12 Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO, adjoint.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2024.

**PRÉSENTS** : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Cédric DAUDUIT, Patricia MONTAGNIER, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER ;

**Ont donné procuration :**

Mme Nicole MARQUES à Patricia LACHAMP  
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO  
Mr Anthony BOURBONNAUX à Cédric DAUDUIT  
Mme Stéphanie YVERNAULT à Céline DESSIMOND  
M. Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN  
Mme Elisabeth BRUSSAT à Christian ROBIN

**Absents** : Rémi CHABANAT, Richard PONCEPT

**DELIBERATION**

**DETR 2024 : Rénovation thermique du groupe scolaire**  
**N°2024/02/07**

**Finances locales : Subventions**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation thermique du groupe scolaire.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le groupe scolaire représente une forte dépense en énergie ;

Madame le Maire expose que le projet de rénovation, le montant des travaux s'élève à 887 270 € HT pour une surface rénovée de 965 m<sup>2</sup>.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR	150 000	
Région	Contrat Région	100 000	
FEDER		452 585	
<b>Auto-financement</b>			

Fonds propres		184 685	
<b>Total HT</b>		<b>887 270</b>	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Avril 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Décembre 2024

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 887 270€ HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise Madame le Maire à déposer le dossier de subvention auprès des services de l'Etat

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 05 février 2024

Pour le Maire  
empêché  
Laurent DOLCEMASCOLO  
1<sup>ER</sup> Adjoint

